

Composition du Bureau Exécutif:

Président: Samba Mactar PAM

Secrétaire Générale: Khanata Sidaly Noulaye Idriss

Trésorière: Diary Saidou Ba

Récépissé n°0033 du 11 Février 2020 portant déclaration d'une association dénommée:**«Association de lutte contre la pollution des océans»**

Par le présent document, Dr. Mohamed Salem Ould Merzoug, Ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, délivre aux personnes désignées ci-après le récépissé de déclaration d'une association dénommée déclarées ci-dessus.

Cette association est régie par la loi n°64.098 du 09 Juin 1964 et ses textes modifiants notamment les lois n°73.007 du 23 Janvier 1973 et 73.157 du 2 Juillet 1973.

Toute modification apportée au statut de l'association, tout changement intervenu au niveau de son administration ou de sa direction devront être déclarés dans un délai de (3) trois mois au Ministère de l'Intérieur.

Buts de l'association: Environnementaux

Durée de l'association: Indéterminée

Siège de l'association: Teyarett - Nouakchott Nord

Composition du Bureau Exécutif:

Président: Abdel Kader Moulaye Oumar

Secrétaire Générale: Lalla Cheikhna Derwich

Trésorière: Zeineboul El Arbi Moulaye Zeine

Récépissé n°0054 du 12 Février 2020 portant déclaration d'une association dénommée:**«Association BOULER DOUCEMENT, NOS VIES SONT CHERES»**

Par le présent document, Dr. Mohamed Salem Ould Merzoug, Ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, délivre aux personnes désignées ci-après le récépissé de déclaration d'une association dénommée déclarées ci-dessus.

Cette association est régie par la loi n°64.098 du 09 Juin 1964 et ses textes modifiants notamment les lois n°73.007 du 23 Janvier 1973 et 73.157 du 2 Juillet 1973.

Toute modification apportée au statut de l'association, tout changement intervenu au niveau de son administration ou de sa direction devront être déclarés dans un délai de (3) trois mois au Ministère de l'Intérieur.

Buts de l'association: Sociale

Durée de l'association: Indéterminée

Siège de l'association: Nouakchott

Composition du Nouveau Bureau Exécutif:

Président: Mohamed Lebsar Taleb Elemine

Secrétaire Générale: Cheikh Oumar Samba

Trésorière: Marieme Mohamed Lebsar Taleb Elemine

Récépissé n°0055 du 12 Février 2020 portant déclaration d'une association dénommée:**«Mutuelles des travailleurs de la société d'assainissement, de Travaux, de Transport et Maintenance ATTM»**

Par le présent document, Dr. Mohamed Salem Ould Merzoug, Ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, délivre aux personnes désignées ci-après le récépissé de déclaration d'une association dénommée déclarées ci-dessus.

Cette association est régie par la loi n°64.098 du 09 Juin 1964 et ses textes modifiants notamment les lois n°73.007 du 23 Janvier 1973 et 73.157 du 2 Juillet 1973.

Toute modification apportée au statut de l'association, tout changement intervenu au niveau de son administration ou de sa direction devront être déclarés dans un délai de (3) trois mois au Ministère de l'Intérieur.

Buts de l'association: Sociaux

Durée de l'association: Indéterminée

Siège de l'association: Nouakchott

Composition du Bureau Exécutif:

Président: Mohamed Mohamed Abdellahi Taleb

Secrétaire Générale: Djibril Khalidou Sy

Trésorier: Aly Limam Chiaa

AVIS DIVERS	BIMENSUEL Paraissant les 15 et 30 de chaque mois	ABONNEMENTS ET ACHAT AU NUMERO
Les annonces sont reçues au service du Journal Officiel L'Administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces.	POUR LES ABONNEMENTS ET ACHATS AU NUMERO S'adresser à la Direction de l'Édition du Journal Officiel jo@primature.gov.mr Les achats s'effectuent exclusivement au comptant, par chèque ou virement bancaire compte chèque postal n°391 Nouakchott	Abonnement : un an / Pour les sociétés..... 3000 N- UM Pour les Administrations 2000 N- UM Pour les personnes physiques 1000 N- UM Le prix d'une copie 50 N- UM
Edité par la Direction de l'Édition du Journal Officiel PREMIER MINISTERE		